

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Connaître la réglementation s'appliquant aux finances publiques locales
- Découvrir les outils et documents utilisés en finances publiques au sein d'une collectivité locale

Public Visé

Tout cadre ou agent de la DRH souhaitant s'initier aux règles de bases des finances publiques locales

- Tout cadre et agent préparant un concours de la fonction publique territoriale.

Pré Requis

- Travailler ou être amené à travailler sur finances publiques locales, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Connaître la réglementation s'appliquant aux finances publiques locales
Découvrir les outils et documents utilisés en finances publiques au sein d'une collectivité locale

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique et approche basée sur des exercices pratiques pour s'initier aux finances publiques locales
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Formateur spécialiste des finances et de la comptabilité publiques

Parcours pédagogique

I. LES PRINCIPES DES FINANCES LOCALES

1. Les principes de la finance publique locale
2. Les principes budgétaires
3. Le périmètre de la finance publique locale

II. LES COMPOSANTES DU BUDGET PUBLIC LOCAL

1. La typologie des données budgétaires
2. L'organisation du budget
3. La classification du budget

III. LA PRÉPARATION DU BUDGET PUBLIC LOCAL

1. Le calendrier budgétaire
2. Les débats d'orientations budgétaires
3. Le vote du budget public local

IV. L'EXÉCUTION ET LE CONTRÔLE DES BUDGETS PUBLICS LOCAUX

1. L'exécution des budgets publics locaux

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée **Effectif** Tarifs (net de taxes)

14.00 Heures
2 Jours

De 4 à 14 Personnes

Inter (Par personne) : **1 180.00**

Inter Adhérent (Par personne) : **1 100.00**



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org